

# AU JOUR LE JOUR



Le 241 et 243, rue Sainte-Marie avant la reconstruction.

## À L'INTÉRIEUR



2

Florent Bourgeault,  
curé de La Prairie

5

C'était hier... à La Prairie



6

Remise des lauréats  
du concours des maisons  
fleuries de La Prairie

6

Comité de la politique  
culturelle

BULLETIN DE LA SHLM | VOLUME XXVII, NUMÉRO 8, OCTOBRE 2015

## FIN DE LA SAISON ESTIVALE ET PRÉPARATION DE LA VENTE DE LIVRES USAGÉS

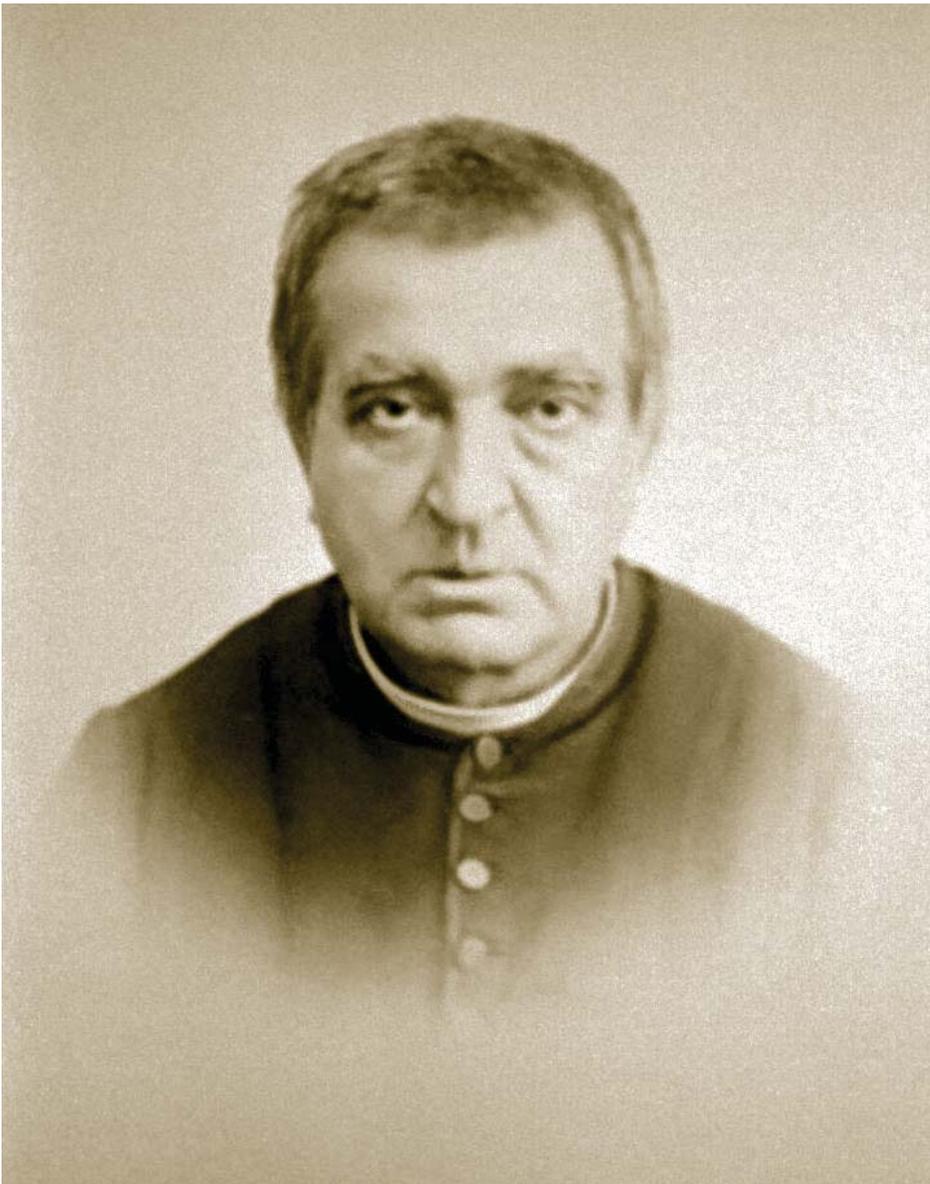
Chaque année, à la fin du mois de septembre, la SHLM participe aux Journées de la culture avec les autres organismes culturels de la MRC de Roussillon. Cette année encore, nos locaux étaient ouverts durant ce week-end et nous avons offert au public trois visites guidées du Vieux-La Prairie par jour en compagnie d'un de nos guides étudiants.

À la suite à la tenue de ce week-end thématique, notre exposition estivale a été démontée et le comité de la vente de livres usagés peut s'installer dans notre salle d'exposition pour reprendre ses activités. Nos plus sincères remerciements à la Maison LePailleur de Châteauguay et à sa directrice générale, Madame Karine Landerman, pour nous avoir prêté, cet été, l'exposition « Emblème des grands voyageurs » ou l'histoire de la ceinture fléchée, réalisée par Monsieur Denis Caron, maître flécheur.

Pour les sept prochains mois (octobre à avril) la SHLM recueillera des livres neufs ou usagés en bon état afin d'organiser une activité de financement au mois de mai 2016. Tous les genres de livres sont acceptés (sauf les encyclopédies et les revues).

## NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le mardi 20 octobre 2015 à 19 h 30. Tous les détails en page 6.



# FLORENT BOURGEAULT

## CURÉ DE LA PRAIRIE

Par Gaétan Bourdages

N.D.L.R. Pour les dates et les différents ministères de Florent Bourgeault, nous renvoyons le lecteur à l'article rédigé par Monsieur Jean Joly, paru dans ce bulletin en mars 2010.

Rappelons seulement que Monsieur Bourgeault était curé de Pointe-Claire avant d'être nommé à la cure de La Prairie en 1877.

**Florent Bourgeault est né le 23 février 1828 à Lavaltrie du mariage de Victor Bourgeault cultivateur, et de Marie-Josèphe Bourque. D'une constitution robuste, on lui reconnaissait une grande mémoire, une érudition en théologie et un très fort « attachement à sa nationalité ».**

À son arrivée à La Prairie en 1877-1878, la diphtérie, les fièvres typhoïdes et la variole avaient fait de nombreuses victimes dans le village de La Prairie. Les épidémies étaient fréquentes en cette fin de 19<sup>e</sup> siècle.

Plus tard, Hyacinthe Sylvestre note dans son journal : 1885 : octobre et novembre – picote<sup>1</sup>. Le curé Bourgeault fut si malade à la fin de décembre 1885 qu'il reçut la visite de l'évêque de Montréal et dû être administré. Avait-il été une victime tardive de l'épidémie de variole, une maladie très contagieuse, qui sévissait alors? Après une période d'incubation de dix jours apparaissaient des maux de tête, des douleurs et de la fièvre. Malgré l'intervention en chaire

des curés qui prônaient des mesures de préventions, certains médecins et une partie de la population ne croyaient pas en l'efficacité du vaccin. Parmi ceux qui étaient atteints, un malade sur trois en mourait. À La Prairie, les morts, causées par cette épidémie, ont été enterrées du côté gauche de l'église près du couvent des Sœurs de la C.N.D. Étonnamment, le journal personnel de Monsieur Bourgeault est totalement muet sur cet épisode. Heureusement, à la mi-février 1886, il était complètement rétabli.

À son retour à la santé, les paroissiens lui adressèrent leurs vœux, le remerciant pour son dévouement, son zèle apostolique et son vif intérêt pour la cause

de l'éducation et l'avancement intellectuel de la population de La Prairie. L'allocution soulignait également sa générosité envers les vieillards et les orphelins de l'hospice de la Providence.

Lors des fêtes du Jubilé<sup>2</sup> en juin 1878, le curé note : « *Plusieurs arriérés se sont confessés. Il y a eu entre 1600 et 1700 communions.* », ce qui représente une tâche considérable. Heureusement qu'il pouvait compter sur l'aide de son vicaire, l'abbé Cyrille Huet.

Sans doute dans le cadre de sa visite paroissiale annuelle, Monsieur Bourgeault entreprit à l'hiver 1878 de faire le recensement complet de la population de La Prairie. En plus des habitants du



village et des côtes, le document cite les noms des religieuses et des pensionnaires du couvent de la Congrégation de Notre-Dame et de l'hospice de la Providence. Non seulement ce recensement constitue une mine d'informations sur les familles, les métiers, les habitations et l'état de santé des habitants, il recèle en plus de nombreux détails sur la topographie, l'état des chemins et la toponymie. Jusqu'à la fin de son ministère à La Prairie, le curé y ajouta de nouveaux détails, dont la date et la cause du décès de certains paroissiens.

Cette énumération détaillée de ses ouailles en début de ministère témoigne de son intérêt et de son attachement envers ceux et celles dont il avait la responsabilité spirituelle.

Outre les charges de son ministère, le curé Bourgeault veillait au bien-être de Barbe, sa sœur aînée née en 1825. Réputée très pieuse, elle logeait au presbytère. Lors de sa nomination à l'archevêché de Montréal en 1891, il louera pour elle l'ancienne maison du Dr Palardy située sur la rue Mansfield. De passage à La Prairie en août 1887, l'abbé Frédéric Baillargé, qui fut vicaire du curé Bourgeault de 1881 à 1883, note : « *Le Révérend Monsieur Bourgeault, curé de La Prairie, vieillit peu. C'est le cas de le dire : Le travail ne tue point.* » Alors que Mademoiselle Barbe Bourgeault atteint l'âge de

soixante-deux ans, il ajoute à son sujet : « *elle porte allègrement ses cinquante et quelques années* ».

Barbe Bourgeault n'était pas la seule à loger au presbytère avec son frère curé. Le recensement cité plus haut contient la liste des cinq personnes qui y habitaient : *Florent Bourgeault 50 ans, curé; Barbe Bourgeault 53 ans, ménagère; Phélonise Masson 40 ans, engagée, fille de François Masson journalier et de Marie-Louise Morin (décédée) de Saint-Lin; Bridget Corcoran 35 ans (décédée de consommation le 18 juin 1879), engagée, fille de Luke et de Jane Mulligan de Saint-Alphonse; Joseph Labrecque 27 ans, engagé, fils de Gordien, menuisier (décédé) et d'Anne-Nancy Desroches de l'Industrie*<sup>3</sup>.

On aura compris qu'à l'époque où la présente liste fut dressée, Florent Bourgeault était sans vicaire pour le seconder dans ses tâches. Le presbytère dont il est ici question fut construit en 1848, deux années après le grand incendie qui détruisit une grande partie du village. En 1910, il a été remplacé par le presbytère actuel.

Était-ce par souci d'économie que le curé de La Prairie possédait un cheval âgé de vingt-six ans ? Afin de le ménager, Monsieur Bourgeault le menait au pas. En conséquence, il lui fallait des heures pour franchir, par exemple, la distance entre La Prairie et L'Acadie.

## L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Lorsque l'Université Laval est fondée à Québec en 1852 en tant qu'institution diocésaine, l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, s'adresse à Rome pour obtenir une université dans son propre diocèse. Cette demande est refusée et l'affaire prend une tournure personnelle entre les évêques.

Malgré l'éternelle rivalité Québec-Montréal, c'est le 6 janvier 1878 qu'a eu lieu, dans la chapelle du Grand Séminaire de Montréal, rue Sherbrooke, l'inauguration officielle de l'Université de Montréal, alors succursale de l'Université Laval. Fruit de plus de vingt-cinq ans de démarches, de propositions et de polémiques, c'est devant près de 200 personnes, dont l'évêque de Montréal, Mgr Fabre, et l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, que la nouvelle université voit le jour.

L'ouverture de la succursale de Montréal ne marque en rien la fin de la querelle. Le 20 mai 1881, un projet de loi est présenté devant le Comité des Bills privés, projet dans lequel l'Université Laval demande le pouvoir de multiplier ses chaires d'enseignement dans les limites de la province de Québec. En réalité, Laval souhaite maintenir sa succursale établie à Montréal, ce qui ferait en sorte que Montréal serait sous la tutelle de Québec pour l'éducation supérieure. Bref, l'Université Laval veut se faire donner le contrôle absolu, ce qui signifie le monopole de l'enseignement supérieur dans toute la région de Montréal.

Le projet de loi donnera lieu à de nombreuses divergences et à des guerres intestines; libéraux et ultramontains seront tour à tour pris à partie. À cause du statut futur du collège Sainte-Marie, les Jésuites aussi s'en mêlèrent. La population et le clergé étaient divisés et le curé Bourgeault était d'avis que Mgr Fabre s'était compromis dans cette affaire. Une pétition circulait contre le projet de loi. Hyacinthe Sylvestre, marchand à La Prairie, note dans son journal personnel : « *le vendredi 13 mai 1881 – signé requête contre Laval* ». Progressivement, le mélange de la religion, de la politique et de

l'enseignement s'amplifia et divisa profondément les francophones du Québec.

En mai 1881, le curé Bourgeault adresse deux lettres au député provincial conservateur dans Laprairie Léon-Benoit-Alfred Charlebois. Il lui souligne d'abord que les prêtres du comté sont divisés au sujet du projet de loi en faveur de l'Université Laval. Et il espère « *que tout tournera à bien pour Québec et pour Montréal* ». Dans la seconde lettre, il précise :



« *En vous remerciant de m'avoir adressé le projet de loi en faveur de l'Université Laval, je prends la liberté d'exprimer l'espoir que la demande de Québec ne sera pas accordée.* » Voilà une opinion clairement exprimée.

En 1890, Mgr Fabre obtient de Rome que l'Université de Montréal devienne quasi indépendante de l'Université Laval. Cependant, le climat se détériore tellement qu'il faudra plusieurs interventions à Rome pour tenter de calmer les esprits et amener une paix relative entre les opposants, paix qui ne sera assurée qu'avec la création de l'Université de Montréal en 1920.

## DÉPART DE LA PRAIRIE

Pieux, très soumis à son évêque<sup>4</sup> et investi d'une responsabilité envers la

morale publique, en 1890, Monsieur Bourgeault adresse, d'un ton autoritaire, la lettre suivante au docteur Thomas-Auguste Brisson maire de la municipalité :

*La Prairie le 16 août 1890*

*T.A. Brisson, Ecr. M.D.*

*Mon cher docteur*

*Monseigneur de Montréal a défendu, à 4 ou 5 reprises, et bien strictement, les excursions, les voyages de plaisir, les pics-nics, etc. le dimanche. Si donc, il doit s'en faire encore les dimanches, je serai obligé de les défendre. J'ai besoin de votre réponse avant demain matin.*

*Si vous faites des excursions, pics-nics, etc. la semaine, vous en prenez la responsabilité, et pourvu qu'il n'y ait pas de désordres (supposant que la réunion est bien composée) je ne puis à la rigueur les défendre; mais les dimanches je ne puis les tolérer.*

*Bien à la hâte j'ai pris tout à l'heure le Plan du cimetière.*

*Avec le dévouement ordinaire*

*Votre curé et serviteur.*

*F. Bourgeault ptre*

Mgr Payette racontera quelques décennies plus tard que Florent Bourgeault dut partir de La Prairie parce qu'il était détesté de tous les paroissiens. Plus personne ne venait à la grande messe parce que ses sermons étaient trop longs et qu'il se répétait constamment. Il est souvent plus facile de changer quelqu'un d'affectation plutôt que de lui demander de modifier son caractère. Compte tenu de ses mérites (il s'occupait beaucoup des pauvres et des malades), la seule façon de s'en débarrasser sans le blesser aurait été de le nommer à une fonction supérieure. Ce qui fut fait en septembre

1892, suite au décès de Monsieur Maréchal il fut désigné grand vicaire à l'archevêché. Cette mutation peut donc être interprétée comme une promotion-réprimande.

À son départ de La Prairie, après avoir donné un grand nombre d'ouvrages de littérature au collège de l'Assomption, son *alma mater*, il a emporté le reste de sa bibliothèque avec lui. À la mort de Mgr Fabre en décembre 1896, il fut nommé vicaire capitulaire.

Avec l'âge et les lourdes responsabilités, sa santé se détériorait. En avril 1893, alors qu'il habite à l'archevêché, il demande au docteur Brisson de La Prairie d'aller le visiter : « *Je ne suis pas malade, mais la bile est abondante depuis quelques semaines. Heureusement elle s'en va naturellement, mais il y a alternativement constipation et évacuations bilieuses abondantes. L'appétit est un peu dérangé. Il y a un peu de douleur au côté droit.* »

Florent Bourgeault est décédé subitement d'une « congestion cérébrale<sup>5</sup> » le 9 juillet 1897 à l'âge de 71 ans. Sa sœur Barbe lui a survécu jusqu'en 1900. Tout comme ses prédécesseurs, il fut inhumé dans la crypte de la cathédrale Saint-Jacques le Majeur. Commencée en 1858 et bénie en septembre 1860, l'église Saint-Jacques fut reconstruite par l'architecte Victor Bourgeault (un cousin de Florent) entre 1880 et 1884. Acquisée en 1973 par l'Université du Québec à Montréal, l'église est partiellement démolie entre 1975 et 1979. Le clocher et le transept sud sont conservés. Nous ignorons ce qu'il est advenu alors des sépultures logées dans la crypte.

Source :

- 1 À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on confond fréquemment la varicelle (picote) et la variole. Cette dernière est souvent mortelle.
- 2 Sans doute un anniversaire lié au règne de la reine Victoria.
- 3 Aujourd'hui Joliette.
- 4 Charles-Édouard Fabre, évêque de Montréal de 1876 jusqu'à son décès en 1896.
- 5 Une congestion cérébrale ou congestion vasculaire survient quand il y a une perturbation de la circulation sanguine menant vers le cerveau. L'obstruction d'une artère ou une hémorragie interne peuvent être mortelles. Les mangeurs excessifs en sont souvent les victimes.

## La crise économique des années 30

La crise économique des années 1930 a lourdement frappé des millions de familles en Europe et en Amérique du Nord. Alors que les milieux ruraux étaient moins touchés, les grandes villes et les petites municipalités ont dû redoubler d'efforts pour venir en aide à un trop grand nombre de chômeurs. À La Prairie, comme ailleurs, les élus multiplièrent les demandes d'aide financière auprès des gouvernements de la province et du pays.

Ici, le conseil municipal fit de nombreuses démarches pour attirer de nouvelles industries en leur proposant des conditions avantageuses : eau gratuite, électricité au prix coûtant et octroi d'une somme d'argent pour faciliter leur établissement. On chercha également à faire réduire certains tarifs pour les citoyens.

Parallèlement, le gouvernement provincial allouait des fonds aux municipalités pour les aider à mettre en marche des travaux publics (amélioration de la plage publique, pavage des rues Saint-Philippe et Sainte-Rose) et ainsi enrayer le chômage. À cela s'ajoutaient les secours directs. À partir de 1932, les gouvernements mirent sur pied un système de coupons échangeables contre de la nourriture, du combustible et des vêtements. À partir de décembre 1933, ces secours furent distribués sous forme de chèques par un organisme nouvellement créé: la Commission du chômage. L'objectif était d'assurer le minimum vital aux familles. À La Prairie, en avril 1936, les secours directs s'élevaient à 2 600,00 \$.

Étonnamment, durant la crise, les autorités municipales et provinciales adoptèrent des mesures susceptibles de rendre la vie plus difficile à certaines personnes, sans doute dans le but d'éviter que des profiteurs n'abusent de la situation :

- Février 1934 : résolution à l'effet de priver les chômeurs de leur droit de vote.
- Avril 1934 : autorisation à l'électricien d'enlever le courant à ceux qui sont en arrérages de deux trimestres en électricité.
- Septembre 1934 : avis de la Commission municipale que le conseil ne peut accorder un escompte sur les taxes ni faire remise des intérêts.
- Avril 1936 : lettre du Département du service provincial d'hygiène informant le conseil qu'il n'interviendra pas au cas où le conseil déciderait de fermer l'eau pour faciliter le paiement.

La guerre mit fin à la crise, et l'industrie de guerre permit à une grande majorité de citoyens de renouer avec une certaine prospérité.

## Le premier col bleu

Le 4 avril 1893, le conseil municipal de La Prairie décide « d'engager un homme à l'année qui fera tous les ouvrages de la corporation avec un salaire de vingt-deux piastres par mois sans logement et vingt piastres par mois en le logeant et il s'oblige à faire tous les ouvrages de la corporation qui lui sera commandé de faire par qui de droit et d'avoir soin de la station de pompier [sise à l'actuel 249, rue Sainte-Marie], de veiller aux cours d'eau [quelques ruisseaux traversent le village], trottoirs [en bois], propriétés de la corporation et en même temps d'être constable, veiller au bon ordre et à la tranquillité publique et même aller travailler sur le chemin d'hiver [c'est-à-dire le pont de glace sur le fleuve] s'il le peut pour les bénéfices de la corporation et le dit sieur Couture [Joseph Couture] accepte ces conditions et l'engagement est conclu. »

## Encore une noyade

Avant l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, les citoyens de La Prairie jouissaient d'un accès direct aux eaux du fleuve. Les nombreuses activités aquatiques (les baignades à la plage, les randonnées en canot, la chasse à la sauvagine, la pêche et les traversées vers Montréal sur les bateaux à vapeur) n'étaient pas sans comporter leur lot de dangers. Chaque année, on comptait donc quelques noyades.

*La Minerve* du 10 juillet 1872 relatait que « mardi après-midi, un jeune homme de 13 ans, du nom de J.C. Harpers, droguiste de Montréal, s'est noyé en se baignant près de l'ancien quai [sans doute l'ancien quai du chemin de fer qui était situé vis-à-vis de la rue Saint-Henri]. », que « son corps n'a été retrouvé qu'hier vers dix heures, et déposé sur la plage, où le député-coroner A. Beauvais, a tenu l'enquête » et « [qu'on] doit l'inhumer à Montréal. »

## Un grave accident

L'édition du 18 décembre 1908 du journal *La Patrie* rapportait l'événement suivant : « À 10 heures ce matin, Émile Barbeau, âgé de 22 ans, fils de M. Victor Barbeau, conseiller de Laprairie et l'un des principaux citoyens de cette paroisse, a été victime d'un grave accident. Il charroyait du bois avec son oncle, M. Alexis Moquin, lorsqu'il tomba de sa charge et roula sous les roues de la voiture de son oncle, qui le suivait.

L'infortuné a été meurtri par la voiture et il souffre de lésions graves. Les Dre Siméon et Joseph Longtin prodiguent leurs soins au blessé dont tout le monde ici souhaite le prompt rétablissement. »



LE MARDI LE 20 OCTOBRE 2015 À 19 H 30

### 350<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES

par Monsieur Michel Langlois

Dans un premier temps nous prendrons connaissance des ouvrages publiés sur Carignan-Salière. Il sera ensuite question de la formation du régiment, de son déplacement de Marsal en Lorraine jusqu'à La Rochelle, de sa traversée en Nouvelle-France, de ses activités au pays et en particulier des expéditions menées contre les Iroquois et enfin de l'établissement de certains officiers et soldats au pays.

Cette conférence de la SHLM aura lieu exceptionnellement à la salle Saint-Laurent du Complexe Saint-Laurent, situé au 500, rue Saint-Laurent à La Prairie. Elle débute à 19 h 30. Entrée libre pour les membres, 5 \$ pour les non-membres. Renseignements au 450-659-1393.



Monsieur Laemlin avec les guides de la SHLM lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste 2015

### Remise des lauréats du concours des maisons fleuries de La Prairie

Le 15 septembre dernier, la municipalité de La Prairie remettait vingt prix honorifiques aux lauréats du concours des maisons fleuries lors d'une cérémonie tenue au complexe Saint-Laurent.

Depuis maintenant cinq ans, le comité d'embellissement de La Prairie, présidé cette année par Monsieur Christian Caron, conseiller municipal du district du Christ-Roi, récompense les efforts des citoyens, des commerçants et des industries qui embellissent la municipalité par des arrangements floraux sur leur propriété.

Toutes nos félicitations à Monsieur Frédéric Laemlin, voisin d'en face et membre de la

SHLM (copropriétaire du Bistro L'Alsacien situé au 240, rue Sainte-Marie), pour l'obtention d'un des prix dans la catégorie « façades commerciales ».

Dans la catégorie « façades résidentielles », deux propriétés par district se sont mérité un lauréat. Nous tenons à féliciter les gagnants dans le district du Vieux-La Prairie, soit les propriétés situées au 246, rue Saint-Jacques et au 331, rue Saint-Georges.

Lors de la cérémonie, le maire et les conseillers ont remis aux lauréats une reproduction d'une toile de la collection privée de la Ville intitulée *Lac La Citière fleuri*, réalisée par la Laprairienne Carole Dumont.



## AU JOUR LE JOUR

### Éditeur

Société d'histoire de  
La Prairie-de-la-Magdeleine

### Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1499-7312

### COLLABORATEURS :

#### Coordination

Johanne Doyle

#### Rédaction

Gaétan Bourdages  
Stéphane Tremblay

#### Révision linguistique

Stéphanie Guérin

#### Design graphique

François-B. Tremblay  
www.bonmelon.com

#### Impression

SHLM

#### Siège social

249, rue Sainte-Marie  
La Prairie (Québec), J5R 1G1

#### Téléphone

450 659-1393

#### Courriel

info@shlm.info

#### Site Web

www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière responsabilité de leurs articles.

### COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Depuis quelques années, les municipalités du Québec sont invitées à établir ou à préciser leurs propres objectifs en matière de culture. C'est dans ce contexte que les élus municipaux décidaient récemment de doter notre municipalité d'une politique culturelle. Réuni en séance ordinaire le 24 août dernier, le conseil municipal adoptait une résolution créant le comité de la politique culturelle dont la mission est d'élaborer une politique culturelle distinctive à La Prairie. Le comité est composé de huit membres, dont Monsieur Gaétan Bourdages (représentant la SHLM), et dispose d'une période d'une année pour achever ses travaux.